



Divorce de france en amérique

Par **geromss**, le **14/09/2009 à 05:05**

Bonjour,
Tout d'abord, mes meilleurs salutations distinguées.
J'ai été marier en Amérique mais ma femme m'a jamais rejoint en France.
Et le 22 janvier j'ai vu la juge de famille pour non-conciliation en France, puis le 28 janvier 2009 l'assignation au divorce renvoyer en Amérique pour être exécuté. Mais jusqu'à ce jour le 14 septembre 2009, je n'ai pas de nouvelles.
Mon avocate ne me dit pas plus si se n'est que d'attendre la réponse de l'huissier américain que c'est la procédure! Je suis inquiet d'autant plus que je n'ai plus de dialogue avec mon ex-femme.
Je voudrais savoir pourquoi c'est aussi long? Merci d'avance.